

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « XELECTA INVESTIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Bonoumin vers Abri 2000 Ilot 56, Lot 728, Lot 728, Ilot 56

ux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « XELECTA INVESTIRE »

Objet : Transport - Construction - Import/Export -
Agriculture générale - Commerce général - Prestations
diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Bonoumin vers Abri 2000 Ilot 56, Lot 728, Lot 728, Ilot 56

Dirigeant(s) M KIFLE DAVIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03533 du 16/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44919/GTCA/RC/2023 du 16/06/2023

